

ANNONCES LÉGALES

AVIS AU PUBLIC

**PRESCRIPTION DE L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE VALLE-DI-MEZZANA**

Par délibération en date du 15 avril 2017, le Conseil Municipal de Valle-Di-Mezzana a décidé de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la commune, de fixer les objectifs poursuivis et de définir les modalités de concertation organisée pendant toute la durée des études relatives à l'élaboration du document d'urbanisme.

Les modalités de concertation publique sont les suivantes :

- Réunions publiques avec la population ;
- Mise à disposition du public d'un cahier de doléances aux heures habituelles d'ouverture de la Mairie
- Rencontres avec le Maire ou ses adjoints ;
- Possibilité d'adresser par écrit toutes suggestions à l'attention du Maire ;
- Mise à disposition des pièces constitutives du dossier de PLU en Mairie tout au long de la procédure.

Cette délibération peut être consultée en Mairie - Horaires d'ouverture de la mairie du lundi au jeudi : 08:30-12:00, 13:30-16:30 Vendredi: 08:30-12:00

LA PREMIÈRE RÉUNION PUBLIQUE AURA LIEU SAMEDI 6 JANVIER 2018, A 15H, DANS LA SALLE DES FÊTES DE LA MAIRIE.



PREFECTURE DE CORSE DU SUD

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE D'UCCIANI

Nature de l'installation : Projet de réalisation et d'exploitation d'une unité de production photovoltaïque d'une puissance crête supérieure à 2,81 MW pour une surface de 12 970 m<sup>2</sup>, implantée par la société SARL SOLAR UCCIANI II (village 20 251 PIANCHERACCIA), représentée par M. Paul ANTONIOTTI.

Durée de l'enquête : (arrêté préfectoral n°02A-2017-12-07-007 en date du 7 décembre 2017)

Du lundi 8 janvier 2018 au vendredi 9 février 2018 inclus.

Lieu de dépôt du dossier d'enquête et du registre: Mairie d'Ucciari (Canavaglia 20 133 UCCIANI) aux jours et heures habituelles d'ouverture au public, soit du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Permanences du commissaire enquêteur : M. Jean Olivier SAULI, désigné commissaire enquêteur se tiendra à la disposition des intéressés à la mairie d'UCCIARI (Canavaglia 20 133 UCCIANI)

- lundi 8 janvier 2018 de 09 h à 12 h ;
- mardi 9 janvier 2018 de 14 h à 18 h ;
- vendredi 9 février de 9 h à 12 h.

Les intéressés auront la faculté de faire parvenir leurs observations par lettre adressée à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie d'Ucciari (Canavaglia 20 133 UCCIANI).

Les informations relatives à l'enquête peuvent être consultées sur le site internet de la préfecture: www.corse-du-sud.gouv.fr, rubrique publications / enquêtes publiques.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie et publiés sur le site internet de la préfecture (www.corse-du-sud.gouv.fr) pendant un an.

A l'issue de l'enquête, le préfet de la Corse-du-Sud est l'autorité compétente pour prendre la décision sur le permis de construire (article R 422-2 du code de l'urbanisme). La décision sera :

- soit un arrêté accordant le permis de construire, avec ou sans prescriptions ;
- soit un arrêté refusant le permis de construire ;
- soit un arrêté implicite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R 423-32 du code de l'urbanisme (article R 424-2 du même code).

N°1 le directeur départemental des territoires et de la mer  
Rajout au directeur  
Jean Louis LARSE

VIE DES SOCIÉTÉS

**CORSE PRESSE**  
Société Anonyme au capital de 1 018 578 €  
Siège Social : 2, rue Siegfried Castiglioni et  
2, rue Major Lambroschini - Ajaccio (98 000)  
RCS Ajaccio : 423 375 902  
(la + Société +)

Dans sa séance du 07 Juin 2017, le Conseil d'Administration de la SA CORSE PRESSE prend acte de la désignation de Monsieur Jean-Christophe SERFATI, né le 15 Juin 1956 à Marseille, de nationalité française, demeurant 7 Bis Chemin du Souvenir, 13007 MARSEILLE, en qualité de représentant permanent de la société anonyme La Provence, site 248, avenue Roger Salengro Marseille (13<sup>ème</sup>) au sein du Conseil d'Administration de la SA Corse Presse, en lieu et place de Monsieur Claude FERRIER.  
Mention sera faite au RCS d'Ajaccio

VIE DES SOCIÉTÉS

La location gérance du fonds de commerce de fonds artisanal de Métallerie, serrurerie et exploitation du Za Travaletto 20110 PROPRIANO confier par acte noté en date du 01/11/2017 par M. DESOGUJIS ANTONIO, demeurant Za Travaletto 20110 PROPRIANO RCS 434190025 IM 201 à M. DESOGUJIS ANGE NOEL, Naissance Adoma N°10 Les Mythes La Paratella 20110 PROPRIANO RCS 82383576 RM2A, a pris fin le 31/12/2017 par sa radiation par acte noté en date du 09/12/2017.

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 décembre 2017, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

- Dénomination Sociale : 3W NETWORK FINANCE SARL
- Forme : Société à Responsabilité Limitée
- Capital social : 1500 euros
- Siège social : Allée n°1 Route d'Accolaccia "Les mannes de Pietrosella", 20166 PIETROSELLA
- Objet social : Prise de participation dans les sociétés commerciales, la gestion et l'administration. Et toutes opérations en rapport avec l'objet principal. La prise à bail, l'acquisition ou la cession de tous brevets et brevets, et droits de propriété intellectuelle concernant les dites activités.
- Gérance : Monsieur Michel PHEIT, demeurant Allée n°1 Route d'Accolaccia "Les mannes de Pietrosella", 20166 PIETROSELLA
- Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AJACCIO

AVIS D'APPELS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROCÉDURE ADAPTÉE SOUMISE AUX DISPOSITIONS DES ARTICLES 27 ET 34 DU DÉCRET N° 2016-360 DU 25 MARS 2016

**MARCHE DE SERVICES**  
**IDENTIFICATION DE L'ORGANISME QUI PASSE LE MARCHE**  
Nom de l'organisme: MAIRE D'ALATA  
Personne responsable du marché: Monsieur le MAIRE  
Adresse H/W de ville  
20167 ALATA

**OBJET DU MARCHE :**  
Régénération de la toiture de l'église d'ALATA "Saint Pierre Aux Lains"  
Classification CPV : 7131210-6  
Lieu d'exécution : Alata village - Eglise d'ALATA

**CONDITIONS RELATIVES AU MARCHE**  
Modalités essentielles de financement et paiement et références qui les régissent :

- " Degré du financement ;
- " Les comptes seront réglés sous la forme d'acomptes et d'un solde ;
- " Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixe à 30 jours ;
- " Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs ;
- " Nature de l'attributaire, le marché sera conclu soit avec un prestataire unique soit avec 2 prestataires conjoints solidaires.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**  
Les candidatures seront recevables en application des articles 44 et 48 du décret N° 2016-360 du 25 mars 2016 (OMF) ainsi que de l'article 33 du Règlement de Consultation.

- " Si le candidat est un entrepreneur judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- " Une déclaration sur l'honneur du candidat dûment datée et signée pour justifier :
  - " qu'il a satisfait aux obligations fiscales et sociales ;
  - " qu'il n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir ;
  - " qu'il n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L.324-8, L.324-10, L.341-6, L.325-1 et L.125-3 du Code de travail ;
  - " La forme juridique du candidat ;
  - " En cas de groupement, la nature et le nom du mandataire ;
  - " Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat et compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché ;

**CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES**  
Offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères pondérés énoncés dans le Règlement de Consultation.

**PROCÉDURES**  
Le présent marché est passé sur procédure adaptée soumise aux dispositions des articles 27 et 34 du décret N° 2016-360 du 25 mars 2016

**ADRESSE A LAQUELLE LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS :** Courriel: Maire-alata@orange.fr

**ADRESSE A LAQUELLE LE DOSSIER EST A RETENIR :** MAIRE D'ALATA

**CONDITIONS DE DELAI**  
La Date limite de réception des candidatures est le : VENDREDI 19 JANVIER 2018 avant 12 h 00  
Courriel: Maire-alata@orange.fr

**DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION**  
à venir à la publication à être réalisé le – 18 décembre 2017 à 12 00 H

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
M. le Président du Conseil Départemental  
Direction des achats publics  
Service de la gestion des procédures de marchés  
11, bis Rue Des Pelegrins  
BP 414  
20185 AJACCIO - CEDEX  
Tel : 04 95 29 15 30  
Référence acheteur : MAPAAP2017-183

**L'AVIS IMPLIQUE UN MARCHÉ PUBLIC**

**OBJET :** Aménagement, mise en valeur et sécurisation des sentiers de randonnée inscrits au projet de Plan Départemental d'itinéraires de Promenades et de Randonnées (PDPFR) - 6 lots.

**PROCÉDURE :** Procédure adaptée

**FORME DU MARCHE :** Prestation détaillée en lots : voir Lot N° 1 - Travaux d'aménagement de 2 sentiers : communes d'Ajaccio et Santa Caterina  
Lot N° 2 - Travaux d'aménagement de 4 sentiers (Nord) : communes de Casaglione, Siccia, Pianu et Cospiccia  
Lot N° 3 - Travaux d'aménagement de 3 sentiers (Extrême sud) : communes de Santa Lucia de Tallano, Bonifacio et Monacca d'Aullene  
Lot N° 4 - Travaux d'aménagement de 3 sentiers (Tavani) : communes de Corrano et Agostu Maroccu  
Lot N° 5 - Fourniture et pose d'infrastructures métalliques communes d'Alajolo, Comano, Sampolu, Pianu, Sarranu, Tasso, Carbin, Monacca d'Aullene et Figea  
Lot N° 6 - Fourniture et pose d'un passage bois commune de Porto Vecchio - Forêt de l'Opédala

**CRITERES D'ATTRIBUTION :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessus avec leur pondération : 60% Qualité Technique de l'Offre 40% Pts

**REMISE DES OFFRES :** 26/01/18 à 12h00 au plus tard

**ENVOI A LA PUBLICATION LE :** 15/12/2017  
Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pl, allez sur <http://www.corsedusud.fr/marches-publics/avis-marches/>

AVIS D'ATTRIBUTION

DÉPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD  
M. le Président du Conseil Départemental  
Direction des achats publics  
Service de la gestion des procédures de marchés  
11, bis Rue Des Pelegrins  
BP 414  
20185 AJACCIO - CEDEX  
Tel : 04 95 29 15 30 - Fax : 04 95 29 12 58  
mail : jean-laurent.fornel@corsedusud.fr  
web : <http://www.corsedusud.fr>

**OBJET :** Marché de service d'assurances pour les services du département de la Corse du Sud (sit 3 Flotte automobile et engins)

**REFFERENCE ACHETEUR :** MF 2017-152

**NATURE DU MARCHE :** Services  
Procédure ouverte

**CLASSIFICATION CPV :**  
Principale : 86550000 - Services d'assurance  
Complémentaires : 86514110 - Services d'assurance de véhicules à moteur  
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia  
Ville Montepasero  
20407 Bastia - Cedex  
Tel : 0495328866 - Fax : 0495328855  
greffe-la-bastia@juradm.fr

**PRÉCISIONS CONCERNANT LE(S) DÉLAIS D'INTRODUCTION DES RECURS :** Conformément aux articles L.551-13 à L.551-21 et R.551-7 à R.551-19 du CJA, un recours contractuel peut être introduit après la signature du marché, dans un délai de trente et un jours à compter de la publication de l'Avis d'Attribution du Marché.  
En référence à l'arrêt l'Assemblée du Conseil d'Etat du 4 avril 2014 - Département du Tarn-et-Garonne - un recours en contestation de validité du marché peut être formé auprès du Tribunal Administratif de Bastia, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'Avis d'Attribution du Marché, après le cas échéant d'un arrêté suspension en application de l'article L.521-1 du Code de Justice Administrative.  
Par ailleurs, en application de l'article R.421-1 du Code de justice administrative un recours pour excès de pouvoir peut être introduit auprès du TA de Bastia, dans un délai de deux mois, à partir de la notification ou de la publication de la décision attaquée.

**ATTRIBUTION DU MARCHE**  
Valeur totale du marché hors TVA : 27772 euros  
Nombre d'offres reçues : 5  
Date d'attribution : 16/12/17  
Marché n° : 2017-247  
ALTIMA, COURTOUAGE, 257 rue du Stade, 79100 Chauray  
Montant HT : 277 722,00 Euros  
Le titulaire est une PME : NON  
Sous-traitance : non

**ENVOI LE 18/12/17 A LA PUBLICATION**  
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <http://www.corsedusud.fr/marches-publics/avis-marches/>

**COMMANDE PHOTO**  
corse-matin

Vous pouvez commander en nous retournant le coupon ci-dessous

Photo	Format	Quantité	Prix	Quantité	Prix
Portrait personnalisé	10x15 cm	500	4€	1000	10€
		1000	8€	2000	18€
Portrait personnalisé	10x15 cm	500	4€	1000	10€
		1000	8€	2000	18€
Portrait personnalisé	10x15 cm	500	4€	1000	10€
		1000	8€	2000	18€

TOTAL COMMANDE

**SOCIÉTÉ RECHERCHE**

**Commercial(e)**  
ayant connaissance  
secrétariat, gestion  
de stock, tableur,

pour  
établissement à  
**BIGUGLIA.**

Envoyer  
CV  
et lettre de  
motivation  
par mail à  
[compta@torre.energy](mailto:compta@torre.energy)

**CONSULTATION GRATUITE**  
Appels d'offres  
**2** Marchés Publics  
adresses  
incontournables

• Région Provence Côte d'Azur / Corse  
[www.corsedusud.fr/marches-publics](http://www.corsedusud.fr/marches-publics)

• France entière  
[www.francemarchespublics.com](http://www.francemarchespublics.com)